

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES



**NOTE D'INFORMATION N°154 /ME/DGD/DU 28 OCT 2011**  
**(DIFFUSION GÉNÉRALE)**

**OBJET : Gestion des attestations d'exonérations**

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du séminaire sur la rationalisation des exonérations, et pour un meilleur suivi des opérations de dédouanement des marchandises exonérées, j'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble des services et des usagers, qu'il est conçu un module informatique de gestion des attestations d'exonération

Au plan opérationnel, ce module permet la prise en compte de l'autorisation d'exonération dans le SYDAM World avant la levée de la déclaration en douane.

La formation des agents de Douanes et des usagers à l'utilisation de ce nouvel instrument, est assurée par la Direction de l'Informatique. A cet effet, une rencontre d'information est prévue le mercredi 03 novembre 2011 de 08 h à 12 h à l'Ecole des Douanes pour les agents de douanes concernés par les exonérations (DRC, DSARE, DED, DR San-Pedro) et de 15 h à 18 h pour les commissionnaires en douane agréés.

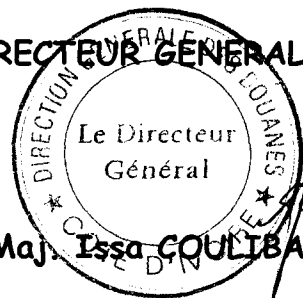
La formation débutera le 07 novembre 2011.

J'invite les agents des douanes et les usagers à s'approprier cet outil pour une gestion efficiente des exonérations.

**AMPLIATIONS**

- Toutes directions Douanes
- Syndicat des transitaires
- Syndicat national des transitaires

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL



Col. Maj. Issa COULIBALY